



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service Eau et Nature
Unité Instruction, Eau et Nature
Pôle Biodiversité et Milieux Aquatiques

**Présentation du projet
d'arrêté préfectoral n°24/DDTM85/xxx**

Dossier suivi par : Stéphane BOISTEUX
Tél. : 02 51 44 33 41
Mail : stephane.boisteux@vendee.gouv.fr

Projet d'arrêté préfectoral N° 24/DDTM85/xxx portant octroi d'une autorisation de capture et de destruction de spécimens d'espèces animales protégées et de destruction, altération et dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées dans le cadre du projet d'urbanisation du secteur du lycée nord situé sur la commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, déposée par la société AIRIS Pays de la Loire située à Rennes (35012), pour la construction de 94 logements dont 17 logements sociaux et répondant aux enjeux des documents de planification urbaine (SCoT, PLU, PLH).

6 espèces faunistiques protégées font l'objet de la demande de dérogation au titre du L411-1 et 2 du code de l'environnement en raison de l'impact résiduel du projet, après mesures d'évitement et de réduction, sur ces espèces.